

**SENSIBILISATION DES PERSONNELS ET OUVRIERS DES
ENTREPRISES ADJUDICATAIRES DES TRAVAUX SUR LES RISQUES
ASSOCIÉS AUX VCE ET VBG EN VUE DU CHANGEMENT DE
COMPORTEMENT**



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DE SENSIBILISATION DES EMPLOYÉS DU SITE DE CHANTIER NYOM II

Date et heure : Jeudi 25 Mai 2023 de 7h52 à 8h25min

Lieu : Site du chantier de Nyom II

Participants : Liste des participants en annexe

Animateurs du jour :

- Dr NKOUE Nathalie, Terre et Développement
- KAMTCHUENG Pascal, Terre et Développement
- NDIANG Mylène, Terre et Développement
- NOUGUEM STEVE, Terre et Développement
- KANA Georges, ELECNOR
- NGUELEU Ange, ELECNOR
- FONDJO Gaelle, Infirmière ELECNOR

Thème du Jour :

VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE ET VIOLENCES CONTRE LES ENFANTS SUR LE SITE DE NYOM II : QUELLES OBLIGATIONS POUR LE TRAVAILLEUR

Matériel : Affiches et Bonbons

1. Préparation de la sensibilisation

Dans le but de faciliter la compréhension et l'adhésion des nouveaux travailleurs du chantier dans la prévention et la répression contre les VBG/VCE, l'équipe de l'ONG Terre et Développement a tenu à revisiter les généralités sur les VBG/VCE.

Il a été convenu que les experts de l'ONG seront présents pour observer et évaluer les pairs éducateurs formés pendant qu'ils réaliseraient la sensibilisation, à cet effet, le fil conducteur de la causerie a été envoyé le 12 mai 2023 afin de leur permettre de réviser leurs techniques d'animation pour assurer une transmission claire des messages à délivrer.

2. Déroulement de la sensibilisation

L'équipe de Terre et Développement est arrivée sur le chantier à 7h15 min. Les employés sont arrivés progressivement et à 7h50min la sensibilisation a démarré.

Les employés se sont constitués en 2 groupes qui étaient respectivement animés par 2 pairs éducateurs, 2 animateurs et supervisés par les experts de l'ONG.

Les animateurs étaient au centre du cercle formé par les employés et ils ont introduit la séance en déclinant chacun leur identité et la raison d'être de leur présence ainsi que la présentation de la thématique du jour.

1ere étape : le brainstorming sur les VBG

Chaque animateur a procédé à un brainstorming sur les VBG, les principales questions à cet effet étaient :

- Qu'est-ce les VBG ?
- Quelles sont les formes /types de violences que vous connaissez ?
- Quels types de VBG/VCE connaissez-vous ? Pouvez-vous les illustrez ?
- Qu'est ce qui peut justifier une violence sur le chantier ?
- Quelles peuvent être les formes de violences générées par les activités du chantier sur les populations riveraines et sur vous en tant que travailleurs ?
- Quelles sont les causes et les conséquences des VBG/VCE ?
- Quelle est l'importance de la prévention pour vous ? pour les riverains ? pour vos employeurs ? pour le projet ?
- Quelle est l'importance de la répression pour vous ? pour les riverains ? pour vos employeurs ? pour le projet ?

Après la prise de parole des participants, les animateurs ont apporté des éléments de réponses précis sur toutes ces questions.

2nde étape : l'animation par les supports visuels

Chaque animateur disposait de deux images extraites de la boîte à images conçus par l'ONG. Ces images étaient représentatives de scènes de VBG/VCE et devaient permettre (i) d'illustrer leurs propos et (ii) de les amener à faire des distinctions sur les actes de violences pour lesquels ils n'avaient pas connaissance.

Dans un premier temps, l'animateur présentait les images et demandait aux participants de bien les observer, ensuite la parole était donnée aux participants pour que chacun puisse dire ce qui avait attiré son attention sur les images présentées.

Les animateurs recadraient les échanges en corrigeant les messages incorrects ou inappropriés. Un temps a été accordé aux participants pour poser des questions afin de mieux appréhender leur rôle ainsi que les limites de leurs actions pour la prévention des VBG/VCE sur le site du chantier et auprès des populations riveraines.

Les experts et les pairs éducateurs contrôlaient à chaque fois leur timing pour ne pas le déborder.

Pendant la phase interactive au cours de laquelle l'animatrice posait des questions sur les images et les prérequis sur les VBG/VCE, les travailleurs qui répondaient bien étaient encouragés avec 1 bonbon pour lui montrer l'appréciation de la qualité de sa réponse ce qui lui donnait satisfaction à son tour.

Après cette phase, il a été recueilli 3 témoignages émouvants des travailleurs sur les VBG/VCE, témoignages qui ont permis de faire une évaluation par les autres travailleurs qui admiraient le courage et les connaissances des uns et des autres sur les violences qu'ils ignoraient. Les pairs éducateurs ont conclu en rappelant le rendez-vous de la prochaine causerie au groupe.

3. Débriefing

Le débriefing a eu lieu à la cantine et a réuni les experts de l'ONG, les pairs éducateurs et animateurs du jour. Les points suivants sont ressortis :

- La sensibilisation dans le groupe s'est bien déroulée malgré l'ambiance qui était un peu crispée au début ;
- La maîtrise des thématiques du jour par les animateurs ;
- L'écoute attentive des employés et l'interactivité qui s'est installée tout au long de cette activité ;

Les recommandations suivantes ont été faites aux animateurs :

N°	OBSERVATIONS	RECOMMANDATIONS
1	La position en cercle fait en sorte que l'animateur tourne le dos à certains participants, cela l'oblige à répéter deux ou trois fois les mêmes messages laissant certains participants dans l'attente pendant qu'il parle aux autres	Dans le cadre de l'utilisation d'une boîte à images, la disposition en U permet d'avoir les participants face à l'animateur pour les échanges ; Veiller au choix le plus pratique de la disposition des participants en fonction de la méthode de sensibilisation choisie
2	Prise de notes par l'animateur pour les contributions des participants, cela crée des temps morts ;	L'animateur doit développer des capacités de mémorisation ou alors Désigner un collaborateur chargé de prendre des notes pendant la sensibilisation ;

3	L'animateur a présenté les deux images en même temps aux participants	Lorsqu'on utilise des supports visuels, il est préférable de finir avec l'un avant de passer à l'autre
4	La voix de l'animateur et sa tonalité	Il faut s'exercer à parler à haute et intelligible voix surtout lorsque l'animation se déroule en extérieur face à un grand nombre de participants
5		Bien préparer son animation

En conclusion, nous nous félicitons de la manière dont s'est déroulée cette sensibilisation par les animateurs, nous constatons que les comportements et pratiques évoluent positivement sur le site à travers les tableaux d'affichage prenant en compte des préoccupations des travailleurs sur les VBG, l'utilisation des boîtes à suggestions avec le dépouillement des plaintes, les résolutions prises, ainsi que la publication/vulgarisation des circuits de référencement existant pour le site de Nyom II en cas de survenance des VBG/VCE.

La séance de sensibilisation s'est achevée à 8h25min suivie du tool box quotidien.

ANNEXES

Annexe N°1 : Le fil conducteur de la causerie

FIL CONDUCTEUR DE LA CAUSERIE DU 25 MAI 2023

Au cours de la récente sensibilisation des travailleurs déployés sur le site de NYOM II, il a été constaté un renouvellement du personnel. En effet, lors de la séance du mois d'avril 2023, de nombreux travailleurs participants semblaient découvrir l'ONG ainsi que les activités de sensibilisation sur le code de conduite, les VBG/VCE. De ce fait, il s'avère important de niveler les connaissances des nouveaux travailleurs sur les principales thématiques des causeries éducatives.

Aussi, le maintien de l'engouement et de l'intérêt des travailleurs pour les causeries éducatives passe par le recours aux approches d'animations à la fois innovantes et captivantes.

SESSION DU 25 MAI 2023

THEME : VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE ET VIOLENCES CONTRE LES ENFANTS SUR LE SITE DE NYOM II : QUELLES OBLIGATIONS POUR LES TRAVAILLEURS ?

- **Outils** : Boite à images
- **NB** : Prévoir 2 paquets de bonbons

Les objectifs visés seront :

- De permettre aux nouveaux travailleurs de s'imprégner progressivement de la problématique des Violences Basées sur le Genre et des Violences Contre les Enfants.
- De permettre aux travailleurs de s'approprier la stratégie mise en place par le projet pour limiter la survenance des VBG/VCE sur le site de NYOM II.

L'animation se fera par les travailleurs volontaires à savoir 2 hommes et 2 femmes.

1^{ère} articulation : A l'aide de la boîte à images, organiser un brainstorming sur les VBG et VCE. (10 minutes) ;

Laisser chacun donner son avis et diriger les discussions (voir boîte à images).

2^{ème} articulation : Expliquer le lien entre la VBG/VCE et le projet. (10 minutes)

La SONATREL s'est engagée à contribuer à réduire significativement le taux de prévalence des violences basées sur le genre et de violences contre les enfants dans les zones d'intervention par la mobilisation des parties prenantes et la prise en charge des cas survenus lors de l'exécution des travaux du PRRTS (Projet de Remise à niveau du Réseau de transport de l'Electricité et de Réforme du Secteur).

Quelles sont les obligations des travailleurs engagés dans les chantiers du PRRTS en lien avec les VBG/VCE ?

Les obligations des travailleurs en lien avec les VBG/VCE sont contenues dans le code de conduite :

- Traiter les femmes, les enfants (personnes âgées de moins de 18 ans) et les hommes avec respect ;
- Ne pas se livrer au harcèlement sexuel avec les collègues ou membres des communautés riveraines ;
- S'interdire toute relation inappropriée avec les membres des communautés riveraines ;

Que doit faire un travailleur sur le chantier du PRRTS qui a été victime d'une VBG/VCE ?

Saisir dans la stricte confidentialité le responsable QHSE qui est le point focal VBG de l'entreprise afin de déposer sa plainte et bénéficier d'un accompagnement.

3^{ème} articulation : s'assurer que les participants ont bien compris les notions ainsi que la finalité des causeries éducatives ; (5 minutes) ;

Annexe N°2 : Quelques images